



PROJET ASSOCIATIF
Tourisme & Loisirs
Nantes-Rezé
2024-2027



SEPTEMBRE 2024

TOURISME ET LOISIRS NANTES REZE

44 rue de la Commune de 1871 44400 REZE - Tél : 02.40.75.91.17 – @ : tourismeloisirs44.fr

INTRODUCTION

Le projet associatif de Tourisme & Loisirs Nantes - Rezé vise à définir, pour les prochaines années 2024 à 2027, le cadre et les orientations dans lesquels s'inscrivent les activités conduites au sein de l'association. Il concerne aussi le fonctionnement de la vie associative ainsi que le travail assuré par les salariées de Tourisme & Loisirs Nantes-Rezé. Le projet associatif sert à guider notre activité dans le respect des valeurs fondatrices de l'association. Il définit aussi les grandes lignes des actions à mener, constitue une aide à la décision et encadre les choix à opérer face aux situations nouvelles.

HISTORIQUE

Tourisme & Loisirs Nantes-Rezé est issu de Tourisme et Travail qui a été créé au lendemain de la guerre sur la base des orientations définies par le Conseil National de la Résistance.

Suite aux difficultés économiques, Tourisme et Travail disparaît en 1985 et Tourisme & Loisirs Nantes-Rezé voit le jour en 1986 à Rezé et poursuit ainsi son objectif d'une gestion associative et désintéressée des vacances et de la culture en garantissant son accès pour tous.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Tourisme & Loisirs Nantes-Rezé est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1er Juillet 1901. L'association est administrée par un conseil d'administration composé de représentants des Comités Sociaux Economiques (CSE) et organismes équivalents (COS, CASC ...), des individuels et des membres fondateurs.

L'association Tourisme & Loisirs Nantes-Rezé a pour objet :

- ▶ L'organisation pour ses adhérents(es) d'activités de loisirs, détente voyage, de plein air, de découverte, d'activités et de manifestations culturelles et sportives, pour permettre à chacun de s'épanouir, de s'enrichir, par la connaissance d'autres régions, d'autres hommes, d'autres pays et d'autres cultures.
- ▶ La mise en œuvre des moyens matériels nécessaires pour réaliser ces objectifs.
- ▶ L'action pour que le droit aux vacances, aux loisirs, au repos, à la culture devienne une réalité pour tous
- ▶ De garantir un tourisme social et solidaire, orienté sur l'humain et de défendre l'éducation populaire.

Son siège social est fixé au 44 Rue de la Commune 1871 à REZE (44400).

L'association Tourisme & Loisirs de Nantes – Rezé est ouverte à toute personne intéressée par ce projet associatif et désirant faire perdurer ce système d'activité sociale ouverte et indispensable à toute la population.

FONCTIONNEMENT DE TOURISME & LOISIRS NANTES-REZE

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

Mardi – Mercredi : 10h00-12h30 / 13h30-17h30

Jeudi : 9h30-12h30

Vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-16h00

Fermé le lundi

Tourisme & Loisirs de Nantes-Rezé est composé, d'un directeur et de 5 salarié(e)s.

LA GOUVERNANCE

Le rôle et la composition du conseil d'administration et du bureau sont définis dans les articles 1 à 12 des statuts de Tourisme & Loisirs Nantes-Rezé .

Le conseil d'administration est composé de représentants des comités Sociaux Economiques (CSE) et organismes équivalents (COS, CASC...) des individuels, des membres fondateurs.

Le conseil d'administration est mis en place pour une durée de trois ans au cours de l'assemblée générale.

Le bureau est composé de :

- ▶ Un(e) président(e) et un(e) vice-président(e)
- ▶ Un(e) secrétaire et secrétaire adjoint(e)
- ▶ Un(e) trésorier(e) et trésorier(e) adjoint(e)

Et autant de membres qui s'avèrent nécessaire Les membres du bureau, veille à la

réalisation des objectifs de l'année fixés par le conseil d'administration et définis lors de l'assemblée générale.

Le bureau se réunit tous les mois et est mensuellement informé par son directeur de la situation financière et des activités de l'association, du déroulement des programmes et du bon fonctionnement du siège.

Le bureau émet de nouveaux projets et les fait valoir auprès du conseil d'administration pour validation par ses membres.

Le directeur de Tourisme & Loisirs est invité par le bureau à participer à chaque réunion de celui-ci.

L'association Tourisme & Loisirs Nantes-Reze se reconnaît dans le réseau ANCAV-SC résolument axé sur le droit aux vacances pour toutes et tous, l'accès à la culture, aux loisirs et au sport qui s'appuie sur ses deux piliers, un patrimoine au cœur des territoires et des associations au service de tous dans la proximité.

ORIENTATIONS 2024-2027

Outre le fait de renforcer et de fidéliser nos adhérents pour sécuriser nos ressources financières, nous vous proposons pour ce nouveau mandat d'avoir une réflexion plus aboutie

et faire évoluer nos valeurs vers un projet plus responsable et dans l'air du temps.

- Tout d'abord, il s'agira de moderniser notre matériel informatique par la mise à jour de nos logiciels devenus obsolètes et ne répondant, ni aux besoins de l'association, ni aux exigences que requièrent la sécurité des données numériques. Un diagnostic semble indispensable pour étudier nos besoins spécifiques et une ligne budgétaire sur le sujet est à prévoir.
- Il est nécessaire d'étoffer nos offres avec des prestations plus éco-responsables et durables en travaillant avec des prestataires également engagés dans cette démarche mais en développant nous-mêmes des sorties et séjours plus alternatifs, en adéquation avec les besoins de nos adhérents et nous permettant ainsi de sensibiliser sur l'impact écologique du tourisme en général.
- Nous nous engageons à poursuivre nos partenariats avec des entreprises locales qui développent un tourisme de proximité, qui rapprochent les humains entre eux mais aussi avec leurs lieux de vie.
- Il faut continuer nos efforts en terme de dématérialisation, comme par exemple nos catalogues, la billetterie ... Un point de vigilance sera à apporter sur l'utilisation de nos consommables, véhicules, consommation d'énergie ..., par la mise en place d'un suivi plus précis sur les dépenses occasionnées.
- Il est primordial de permettre aux salariés de se former sur des sujets en lien avec nos valeurs, en participant à des initiatives autour d'un tourisme plus vert et plus propre, plus social et solidaire et en participant aussi à des formations comme la démarche RSE (Responsabilité Sociétales des Entreprises) etc.
- Conjointement avec les salariés, il paraît évident de mener une réflexion approfondie sur les raisons des succès ou des échecs de certaines prestations en exploitant les questionnaires de satisfactions et les retours des participants et accompagnateurs bénévoles, nous permettant ainsi de fixer des axes d'amélioration.
- IL est vital de maintenir nos actions de renforcement de notre équipe de bénévoles qui sont la colonne vertébrale de notre association. Sans leur engagement et leur détermination, nous ne pourrions pas tenir face à un tourisme marchand, agressif, qui veut prendre toute la place. Pour autant, il est urgent et nécessaire de travailler au renouvellement de celles-ci en faisant connaître nos actions et notre engagement dans les différents milieux associatifs, proche de de nous et des valeurs de l' Economie Sociale et Solidaire.

- Nous devons rappeler sans cesse notre engagement pour le droit aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport pour tous favorisant ainsi l'émancipation des salariés.

- Enfin, il est indispensable de soutenir notre réseau ANCAV-SC en le faisant connaître mais aussi en œuvrant pour le maintenir là où il est en difficulté.